

**FICHE DE CANDIDATURE POUR
L'EQUITATION AU CENTRE EQUESTRE PASTRE**
à adresser à votre circonscription avant le mardi 28/03/2023

ECOLE : **CIRCONSCRIPTION :**

N° de RNE : 013..... Téléphone :.....Adresse @ :.....

Nom et prénom de l'enseignant :.....

Temps partiel : OUI NON

Classe (de la GS au CM1) :..... Effectif prévu: (vous pouvez coupler 2 classes dédoublées si l'effectif reste raisonnable)

REP+ REP CLA ECOLE INNOVANTE /MARSEILLE EN GRAND ORDINAIRE
(entourer)

I/ Contexte de la candidature

- Avez-vous consulté le projet-cadre sur le site EPS de la DSDEN 13 ? OUI NON
https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_11100626/fr/equitacion-au-centre-equestre-pastre
(EPS à Marseille / Les APPN en partenariat avec la ville de Marseille / PASTRE)
- Avez-vous déjà obtenu un module ? OUI NON
 - Si oui, en quelle(s) année(s) scolaire(s) :
- -
- Est-ce une première demande ? OUI NON
 - Si non, nombre de demandes non satisfaites :

II/ Pratique personnelle de l'équitation : OUI NON

Si oui, préciser :

ATTENTION :

- Une formation, obligatoire pour tout 1^{er} module ou pour les enseignants ayant des intervenants bénévoles à agréer, aura lieu en septembre, en novembre ou en janvier le mercredi matin certainement (précisions à venir).

III/ REMARQUES JUSTIFIANT VOTRE CANDIDATURE : (Compléter au verso)

Avis de l'Inspecteur de l'Education Nationale

Classement :

Les CPC EPS devront ensuite renvoyer les fiches de candidatures avec avis et classement de leur IEN à Sabine MUNOT : ce.eps13-2@ac-aix-marseille.fr pour le mardi 04/04/2023 dernier délai.